

**AFP FONTAINE BOUREAU**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 02 DECEMBRE 2022 à 13h30**  
**REUNION DE FIN DE SAISON 2022**

**Etaient présents :**

Daniel THEVENON, Président, Martin BERNARD, représentant de la commune  
Jean Pierre BERNARD, Madeleine BOIS, Brigitte BORREDA, Joseph RATEL, Séraphin RAVIER,  
Françoise ROL, Alain ROMAN

**Assistaient également :**

Aurélie MAIRE, représentante de l'EARL LA FERME DE SAINT MICHEL  
Monsieur et Madame GIEZ

**Absent non excusé :** GAEC LA FERME DES AUBRACS

Le Président a invité les membres du syndicat à une REUNION DE FIN DE SAISON 2022 à 13H30 afin de faire un point rapide avant l'arrivée des exploitants locataires de terrains dans le périmètre de l'AFP convoqués à 14 H 00.

A 14 H 00, Aurélie Maire, représentante de l'EARL LA FERME DE SAINT MICHEL ainsi que Monsieur et Madame GIEZ arrivent.

Les membres du Syndicat constatent l'absence du ou des représentants du GAEC LA FERME DES AUBRACS et ce malgré l'insistance du Président lors de la remise en mains propres du rapport de l'huissier sur l'état des terrains.

Le Président demandent aux exploitants de faire part aux membres du Syndicat de leur ressenti lors de la saison d'été 2022.

**Aurélie, représentante de l'EARL LA FERME DE SAINT MICHEL**

Elle nous précise que cet automne, l'EARL a eu environ 70 naissances dont environ 50/50 de mâles et femelles.

Elles vont recommencer les marchés dans une quinzaine de jours pour cette année.

Leur but est d'avoir environ 65 chèvres laitières, pas plus

Concernant l'année écoulée: tout s'est bien passé (à part quelques petits "couacs") pour cette première saison sur le périmètre de l'AFP.

Heureusement qu'elles avaient les 15 hectares supplémentaires, car les parcelles qu'elles détiennent sur la commune de Beaune auraient très vite été mangées.

En 2023, elles monteront les chèvres beaucoup plus tôt.

Il faut savoir que les chèvres ne "raclent" jamais les terrains comme d'autres bêtes, elles mangent les ronces, les feuilles et pas forcément les tiges.

Elles envisagent pour les prochaines années de faire du foin et elles ont acquis pour cela un broyeur qui leur permettra de passer derrière les chèvres pour broyer.

"Pré Maréchal" n'est pas forcément très plat et pas forcément mécanisable.

Il faut leur laisser du temps pour prendre leurs marques.

Concernant la pose des filets, elle doivent d'abord débroussailler pour ouvrir le passage afin de pouvoir les poser.

Elles ont évolué en 2022 dans des bois fermés et ont du faire un vrai passage, l'ouverture des terrains se fera au fur et à mesure des années.

Le Président précise qu'à certains endroits il y aura des choix à faire et que l'AFP les suivra.

Si elles ont des demandes, elles peuvent s'adresser au Président et/ou au Vice-Président

## **Monsieur et Madame GIEZ**

Tout se passe bien pour eux.

Ils auraient aimé pouvoir discuter avec les représentants de la Ferme des Aubracs qui sont malheureusement absents, pour leur faire part des désagréments qu'ils leur causent quant à l'utilisation des terrains en particulier sur le secteur de la Vilette.

Une discussion s'engage alors sur l'utilisation des terrains par le GAEC La Ferme des Aubracs relative au non entretien d'une grande partie des parcelles qui leur ont été louées. Constatation est faite que 52 bêtes pour 600 hectares de terrains sont très insuffisantes.

Le Président précise qu'il a enfin reçu le rapport de l'expert suite à la visite effectuée en avril 2022 afin de constater l'état des terrains objet de la convention pluriannuelle signée avec la Ferme des Aubracs, rapport qui leur a été transmis par le président dès sa réception le 29.11.2022

Après discussion et suite à l'absence des représentants du GAEC LA FERME DES AUBRACS, les membres du Syndicat décident :

- de constater au printemps l'état des terrains exploités?
- de leur faire un courrier rappelant les termes des conventions pluriannuelles de pâturage signée début 2022, de leur rappeler l'importance du rôle de l'AFP ainsi que leurs engagements auprès du syndicat et en leur demandant de respecter les parcelles voisines non incluses dans leur contrat.

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 17 h 00

**Daniel THEVENON**

**Président**



ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE  
DE FONTAINE BOUREAU  
73140 SAINT-MARTIN-LA-PORTE